Image not found or type unknown

délais succession par un notaire

Par **berpas**, le **14/01/2009** à **16:49**

Bonjour,

Ma grand-mère est décédée debut juillet 2008.j'ai recu courant septembre 2008 un courrier d'un notaire me disant que j'heritais avec mes deux tantes de la maison de mes grand-parents et de divers biens. Mon grand-père ayant
l'usufruit de la maison.
Courant octobre 2008, le notaire me demande de valider l'estimation de la valeur de la maison que lui même à faite.

Malheureusement, fin novembre 2008,mon grand-père est décédé.

Je n'est depuis aucune nouvelle du notaire concernant l'état actuel d'avancement de la succession.
Depuis le décès de ma grand-mère,plus de six mois ce sont écoulés, donc suis je hors délais pour la déclaration de succession que je dois fournir aux impots?

Dans quel délais le notaire va t'il me recontacter car je ne connais pas l'actif et ou passif ?
Merci d'avance pour votre aide.
Pascal

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés